

## L'enjeu moral et politique

La bioéthique, née des interrogations éthiques posées par l'usage des « nouvelles » technologies médicales et aux enjeux de pouvoir qu'elles mettent en avant, est, sous cet angle, un domaine de réflexion relativement récent qui se trouve au carrefour de trois disciplines anciennes et ancrées dans la société que sont la morale (philosophique ou religieuse), la science et le politique.

*Néanmoins, si le politique, la morale et la science entre autres se réunissent pour dialoguer au sein des institutions de bioéthique nationales et internationales, leurs différences majeures de point de vue constituent souvent un frein à la prise de décision.*

*Le monde de la bioéthique est essentiellement un monde discursif, de débats alors que la politique et la science se situent plutôt au niveau de l'action. Mais cet accent mis sur le dialogue n'est-il pas aussi révélateur d'un nouveau mode de gouvernement qui cherche à dialoguer, faire participer plutôt qu'à surveiller et punir ?<sup>1</sup>*

*D'ailleurs, à la différence de la morale considérée comme plutôt statique et dogmatique, l'éthique est plus dynamique, réflexive et souple et donc s'accorde mieux aux exigences du politique et de la science. En effet, les progrès de la science exigent une réactivité, une réflexion flexible et même anticipatoire. N'est ce pas le rôle essentiel du politique également que de réagir rapidement et d'anticiper les changements de société pour éviter la crise et maintenir la cohésion sociale ?*

Il n'est pas anodin que ces dernières années, les néologismes « biopolitique » et « biopouvoir » inventés par Michel Foucault, pour décrire cette nouvelle forme de pouvoir qui s'intéresse aux rapports intimes des sujets à leur corps, se soient formés sur la même base que celui de « bioéthique ».

*Quel est donc ce « bio » qui est au cœur de nos sociétés contemporaines ? Est ce le vivant saisi par la science avec les révolutions en matière de procréation, de fin de vie, de génétique, etc ? Est ce les sciences humaines et sociales qui cherchent à comprendre la vie ? Est ce le politique voulant avoir une emprise sur les corps ?*

L'évolution actuelle de la bioéthique et la place de plus en plus importante que prend cette réflexion au sein du monde politique, des médias et de la société témoigne que l'enjeu est de taille et que les questions auxquelles la bioéthique cherche à répondre sont essentielles pour l'avenir de nos sociétés. Ces réponses faites par les acteurs publics constituent des choix de société fondateurs au sens où ils portent sur les valeurs que la société se donne pour fonctionner et vise à la création de normes sociales. « Dès lors que les politiques en matière de recherche et de santé publique deviennent un des points clés du lien social, nous sommes inévitablement conduits à nous interroger sur la capacité de nos institutions politiques à nous permettre d'en conserver la maîtrise et de dresser des perspectives à leur développement. »<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> D. Memmi et D. Fassin (dir), *Le gouvernement des corps*, ed EHESS, 2004

<sup>2</sup> Article Christian Byk, « Bioéthique » in Dictionnaire Permanent Bioéthique et biotechnologies, Ed législatives, Montroge, mise à jour 2005

On assiste ainsi à une multiplication des instances de bioéthique.

En France, le Comité Consultatif National de Bioéthique a été créé en 1983. Il a pour mission de rendre des avis sur les problèmes éthiques que pose le progrès des sciences et des techniques<sup>3</sup>. Pour la première fois, une instance pluridisciplinaire se voyait confier le rôle d'animer un débat public sur les problèmes soulevés par l'évolution des sciences et des techniques. Mais cette instance, comme son nom l'indique, n'est que consultative, et laisse le soin aux autorités compétentes de fixer les règles.

Est-ce cette difficulté à conjuguer de concert l'éthique et le droit qui conduit, après 25 ans de fonctionnement, à une réflexion, voire une volonté politique, de modifier l'organisation du comité ? Il est vrai qu'existe désormais dans le paysage normatif de la bioéthique une Agence de Biomédecine dont les attributions normatives s'étendent également à la réflexion éthique.

Au niveau international, le comité directeur pour la bioéthique (CDBI) du Conseil de l'Europe ou les comités international et intergouvernemental de bioéthique de l'Unesco ont une activité importante et une influence certaine sur les grandes thématiques de la réflexion bioéthique.

Parallèlement, le « biodroit » se développe et l'activité législative se veut dynamique avec l'adoption en France depuis 1994 de lois dites de bioéthique (révisées une première fois en 2004, une deuxième révision devant être mise en œuvre à partir de 2009).

Finalement, la volonté exprimée du Président de la République laisse penser que les principes et valeurs issus des réflexions bioéthiques pourraient bientôt être inscrits au préambule de la Constitution de la V<sup>ème</sup> République, preuve que la bioéthique, déjà présente dans la Charte des droits fondamentaux de l'Union Européenne, est bien un enjeu politique.

Perrine Caille

---

<sup>3</sup> voir site internet du CCNE dont les missions ont été révisées dans la loi du 6 août 2004